

Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 20 décembre 2024 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal :

Acte de vente du 13 décembre 2024 par devant Maître Marc Lecuit entre la Ville et Madame Nathalie Thummen

Acte de vente par devant Maître Marc LECUIT par lequel la Ville vend un appartement sis à L-4268 Esch-sur-Alzette, 21, rue Florence Nightingale, en pleine propriété, dans la résidence Nonnewisen - lot 4N, à savoir :

- 213 CC 00, appartement/balcon/terrasse au rez-de-chaussée d'une surface utile de 69,07 m² ;
- 221 DB 00, parcelle de verdure d'une surface utile de 12,28 m² ;
- 166 PC 81, cave au sous-sol d'une surface de 7,88 m² ;
- 087 PD 81, emplacement intérieur de parking au sous-sol d'une surface de 13,32 m².

Le prix total de la présente vente étant de 377.500.- Euros.

Article budgétaire

1/612/261300/99010 - Nonnewisen - aliénation de biens fonciers - immeubles bâtis

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur